

PROMOTEURS IMMOBILIERS DOSSIER DE DEMANDE

DEKATRIA et ses partenaires vous proposent de vous accompagner dans chaque étape de la réalisation de votre projet via un package de garanties exclusivement dédié aux promoteurs immobiliers (Vendeurs d'immeubles à construire au sens de l'article 1646-1 du Code Civil et Vendeurs après achèvement au sens de l'article 1792-1 2° du Code Civil).

Ce package comprend les garanties suivantes :

-  Garantie Tous Risques Chantier
-  Garantie Dommages-Ouvrage
-  Garantie Responsabilité Civile décennale du Constructeur Non Réalisateur

Complétez la demande d'adhésion avec les pièces demandées et envoyez votre dossier complet à l'adresse suivante :

DEKATRIA
Service Souscription
22 avenue de la Grande Armée
75017 PARIS

Ou par mail à l'adresse suivante : **Email : joel.bernard@dekatria.fr / romain.pervenche@dekatria.fr**

Tél : 01-43-12-54-64

Ce dossier de demande de garantie doit être dûment complété, signé et accompagné des éléments et informations demandés.

Les documents numérisés seront privilégiés et devront correspondre au format pdf, doc et xls.

L'ensemble des informations qui nous sont communiquées sont confidentielles et strictement limitées à notre usage. Ce sont des éléments d'appréciation du risque qui servent de base au calcul du tarif applicable.

PRESENTATION GENERALE DE L'OPERATION**Description sommaire de l'opération :**

Nom du programme : _____

Type d'opération : _____

SHON de l'opération : _____ m² Nombre de bâtiments : _____ Nombre de lots : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Souscripteur : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Maître d'ouvrage et/ou Promoteur (si ce n'est pas le souscripteur) : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Agissant en qualité de :

- Vendeur d'immeuble à construire (article 1646-1 du Code Civil)**
- Vendeur après achèvement (article 1792-1 2° du Code Civil)**
- Autre qualité (à préciser)**

I – CONSTRUCTION A ASSURER**1) Adresse :**

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

2) Permis de construire :Permis de construire : Oui Non

N° de Permis de construire : _____

Délivré le : _____ par : _____

3) Désignation :

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Habitat collectif | <input type="checkbox"/> Industrie | <input type="checkbox"/> Construction bois |
| <input type="checkbox"/> Bureaux | <input type="checkbox"/> Commerce | <input type="checkbox"/> Maisons en rangées |
| <input type="checkbox"/> Maison unifamiliale | <input type="checkbox"/> Maisons jumelées | |
| <input type="checkbox"/> Divers (à préciser) _____ | | |

4) Travaux avec intervention sur existants :

- OUI NON

5) Destination :

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
|  Usage propre ou locatif | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
|  Vente | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
|  Habitation principale ou secondaire | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |

6) Nombre de :

bâtiments : _____ logements : _____ locaux professionnels : _____

garages : _____ caves : _____ sous/sols : _____ piscines : _____

Autre, précisez : _____

En cas d'opérations mixtes, précisez approximativement la part du montant des travaux correspondant à chaque catégorie.

7) Dates de l'opération de construction :

-  Date d'ouverture de chantier : _____
-  Date du commencement des travaux : _____
-  Date de l'achèvement prévisionnel des travaux : _____
-  Date de réception prévisionnelle de l'ouvrage : _____

8) Les chiffres de l'opération de construction :

-  Montant des honoraires : (*) _____ € TTC
-  Montant des travaux tous corps d'état incluant ceux de VRD : _____ € TTC
-  Coût total prévisionnel (travaux + honoraires) : _____ € TTC

QUESTIONNAIRE PROPOSITION D'ASSURANCE

(*) Architecte, technicien et autres personnes liées au maître d'ouvrage par un contrat de louage d'ouvrage, ainsi que le contrôleur technique agréé

9) Caractéristiques de chaque bâtiment

IDENTIFICATION DES BATIMENTS (**) Suivant repérage au plan	Surface au sol	SHOB	SHON	Nb Logts	Nb commerces	Nb Etages (*)	Nb Sous- sols

(*) Sur le rez-de-chaussée

(**) Si bâtiments supplémentaires, joindre un tableau en annexe

Le chantier comporte-t-il des travaux :

- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| ♦ De démolition | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ♦ De battage ou forage de pieux | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ♦ De puits, galeries, injections | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ♦ De parois moulées dans le sol | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ♦ De cuvelage | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ♦ De transformation d'ouvrages existants | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ♦ De reprise en sous-œuvre | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ♦ D'assèchement et pompage | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ♦ De dérivation de cours d'eau | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ♦ De battage, arrachage de palplanches | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |

En cas de réponse affirmative à une ou plusieurs de ces questions, joindre une note d'information et un plan de détail si ces renseignements ne figurent pas dans les pièces contractuelles.

Par ailleurs, concernant l'opération de construction :

- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| ♦ Des murs sont-ils mitoyens ? | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ♦ Les travaux sont-ils de technique courante ? | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ♦ Installation de panneaux photovoltaïques ? | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ♦ Présence d'une piscine intérieure ou en terrasse ? | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ♦ Réalisation de verrières et assimilés (ensembles menuisés vitrés etc.) ? | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ♦ Revêtements durs en façades (pierres agrafées, collées) ? | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ♦ Réalisation de murs de soutènement ? | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ♦ Réalisation de murs rideaux ? | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ♦ Présence de verre agrafé ou collé (V.E.C. V.E.A.) ? | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ♦ Chauffage au sol ? | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| ♦ Chauffage collectif ? | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |

Matériaux, matériels et équipements non traditionnels à incorporer à l'ouvrage :

QUESTIONNAIRE PROPOSITION D'ASSURANCE

OUI NON

Si oui, préciser la nature de ceux-ci et la référence de l'avis technique (CSTB)

10) Les études de sols

Les études de sol sont obligatoires pour tous les ouvrages neufs.

Conditions géologiques et hydrauliques :

-  Une étude de sol a-t-elle été faite : OUI NON
-  Dans la négative, nature du sol et du sous-sol : _____
-  Niveau des eaux souterraines : _____
-  Pente du terrain en % : _____

II – LES CONSTRUCTEURS PARTICIPANT A L'OPERATION

1) BET Etude de sol

NOM	ADRESSE	MISSIONS (suivant listing ci-dessous)	HONORAIRES TTC PREVUS

Missions géotechniques :

- G1 – Etudes géotechniques préalables
- G11 – Etude géotechnique préliminaire de site
- G12 – Etude géotechnique d'avant-projet
- G2 – Etude géotechnique de projet
- G3 – Etude et Suivi géotechniques d'exécution
- G4 – Supervision géotechnique d'exécution
- G5 – Diagnostic géotechnique

QUESTIONNAIRE PROPOSITION D'ASSURANCE

2) Maître d'œuvre (architectes, maîtres d'œuvre et autres BET)

NOM	ADRESSE	MISSION (suivant listing ci-dessous)		HONORAIRES TTC PREVUS
		(a)	(b)	

- (a) Conception
- (b) Direction et surveillance des travaux

3) Contrôleur Technique

NOM	ADRESSE	MISSION (suivant listing ci-dessous)	HONORAIRES TTC PREVUS

Type des missions de contrôle et d'étude

- L : Mission relative à la solidité des ouvrages et des éléments d'équipements indissociables
- LP : Mission relative à la solidité des ouvrages et des éléments d'équipements dissociables et indissociables
- S : Mission relative à la sécurité des personnes dans les constructions
- TH : Mission relative à l'isolation thermique des ouvrages
- PH : Mission relative à l'isolation acoustique des constructions
- H : Mission relative à l'accessibilité des constructions aux personnes handicapées

QUESTIONNAIRE PROPOSITION D'ASSURANCE

- PS : Mission relative à la protection parasismique
 P1 : Mission relative à la solidité des éléments d'équipement non indissociablement liés
 F : Mission relative au fonctionnement des installations
 BRD : Mission relative au transport des brancards dans les constructions
 LE : Mission relative à la solidité des existants
 AV : Mission relative à la stabilité des avoisinants
 GTB : Mission relative à la gestion technique du bâtiment
 ENV : Mission relative à l'environnement
 HYS : Mission relative à l'hygiène et à la santé dans les bâtiments
 CO : Mission relative à la coordination des missions de contrôle
 PV : Recollement des procès verbaux d'essais d'installations
 DEM : Mission relative à la solidité des ouvrages avoisinants en cas de démolition d'ouvrage existant
 ETB : Etude béton

4) Les entreprises chargées de l'exécution des travaux

a) Entreprise Générale

NOM	ADRESSE	MONTANT DES TRAVAUX TTC

b) Lots séparés ou groupement momentané d'entreprises

La liste des lots ci-après reprend strictement la nomenclature commune aux assureurs pour les activités BTP adoptée par la FFSA à effet du 1^{er} janvier 2011. Il conviendra de s'y référer pour la définition des activités (lien <http://www.ffsa.fr/sites/upload/reprise/docs/application/pdf/2010-02/epi2007abr64.pdf>)

LOT	NOM	ADRESSE	MONTANT DES TRAVAUX TTC
PREPARATION ET AMENAGEMENT DU SITE			
1 – Démolition			
2 – Terrassement			
3 – Amélioration des sols			

QUESTIONNAIRE PROPOSITION D'ASSURANCE

<p>4 – VRD : Canalisations – Assainissement – Chaussées – Trottoirs – Pavage – Arrosage – Espaces verts</p>			
<p>5 – Montage d'échafaudage - Etalement</p>			
<p>6 – Traitement amiante</p>			
<p>7 –Traitement curatif (insectes xylophages – champignons)</p>			
<p>8 – Assèchement des murs</p>			
STRUCTURE ET GROS OEUVRE			
<p>9 – Fondations spéciales</p>			
<p>10 – Maçonnerie et béton armé sauf précontraint in situ</p>			
<p>11 – Béton précontraint in situ</p>			
<p>12 – Charpente et</p>			

QUESTIONNAIRE PROPOSITION D'ASSURANCE

structure en bois			
13 – Charpente et structure métallique			
CLOS ET COUVERT			
14 - Couverture			
15 – Etanchéité de toiture, terrasse et plancher intérieur			
16 – Etanchéité et imperméabilisation de cuvelage, réservoirs et piscines			
17 – Calfeutrement protection, imperméabilité et étanchéité des façades			
18 – Menuiseries extérieures			
19 – Bardages de façade			
20 – Façades - Rideaux			

QUESTIONNAIRE PROPOSITION D'ASSURANCE

21 – Structures et couvertures textiles

DIVISIONS - AMENAGEMENTS

22 – Menuiseries intérieures

23 – Plâtrerie – Staff – Stuc - Gypserie

24 – Serrurerie - métallerie

25 – Vitrierie – Miroiterie

26 - Peinture

27 – Revêtement de surfaces en matériaux souples et parquets flottants

28 – revêtement de surfaces en matériaux durs – Chapes et sols coulés

29 – Isolation

QUESTIONNAIRE PROPOSITION D'ASSURANCE

thermique –
Acoustique –
Frigorifique

LOTS TECHNIQUES

30 – Plomberie –
Installations sanitaires

31 – Installations
thermiques de génie
climatique

32 – Fumisterie

33 – Installations
d'aéraulique et de
conditionnement d'air

34 - Electricité

35 – Four et cheminée
industriels

36 - Ascenseurs

37 – Piscines

38 – Maison à ossature
bois

39 – Géothermie

III – MAITRE D'OUVRAGE PARTICIPANT A LA CONSTRUCTION

Assume-t-il en lieu et place d'un locateur d'ouvrage :

- ♦ La mission complète ou partielle de conception ? OUI NON
- ♦ La mission complète ou partielle de direction, surveillance de chantier ? OUI NON
- ♦ L'exécution (en tout ou partie) des travaux ? Si oui, lesquels ? OUI NON

 **DOCUMENTS A PRODUIRE (à adapter selon la situation)**

- Plans (plans de situation, masse, coupe, façades), si possible en A3
- Plans d'existants, avant et après travaux
- La Déclaration d'Ouverture de Chantier
- Le(s) rapport(s) d'étude de sol
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Les devis descriptifs des travaux (Cahiers des Clauses Techniques Particulières - CCTP)
- Les contrats de louage d'ouvrage signés de toutes les entreprises intervenants dans la construction
- Les conventions de maîtrise d'œuvre (architecte et/ou bureaux d'études)
- La (les) convention(s) passée (s) avec le(s) contrôleur(s) technique
- Le rapport Initial du Contrôleur Technique, ainsi que tout rapport modificatif ou avenant
- Le planning des travaux
- Les attestations d'assurance Responsabilité Civile décennale **valable à la date d'Ouverture de Chantier (D.O.C)** et faisant expressément référence à la loi du 4 janvier 1978, de tous les intervenants réputés « Constructeur » au titre

QUESTIONNAIRE PROPOSITION D'ASSURANCE

de l'article 1792-1 du code civil, et précisant **la désignation exacte de l'activité concernée** selon la nomenclature commune aux assureurs pour les activités BTP adoptée par la FFSA, ainsi que **le montant de la garantie accordée** qui doit être au moins égale au coût total définitif de la construction.

- Les attestations d'assurance Responsabilité Civile de droit commun de tous les intervenants désignés.
- Toute note ou document inhérent au contexte environnemental du site (classement parasismique de la zone concernée, présence connue de la nappe phréatique,...)

* * *

Fait à _____ Le _____

Signature et cachet du Souscripteur

Ce questionnaire est un document contractuel, toute omission, toute déclaration fautive ou inexacte, entraînerait la nullité du contrat ou vous exposerait à encourir les sanctions prévues aux articles L.113-8 ou L.113-9 du Code des Assurances.

Annexe 1

Définition des travaux de technique courante

Par travaux de technique courante, on entend les ouvrages répondant aux caractéristiques suivantes :

- ouvrages dont la réalisation est conçue dans les documents contractuels avec des matériaux et suivant des modes de construction auxquels il est fait référence dans les Documents Techniques Unifiés (DTU) ou dans les documents édités par les pouvoirs publics (notamment les fascicules du C.C.T.G applicables aux marchés de travaux publics) ou les normes françaises (NF) homologuées ou les règles professionnelles et documents techniques des organismes professionnels ou plus généralement matériaux et modes de construction traditionnels.
- ouvrages ou procédés ayant fait l'objet d'un Avis Technique du CSTB et n'appartenant pas à une famille mise en observation par la C2P (Commission Prévention Produits de l'agence Qualité Construction). La liste des procédés mis en observation est publiée semestriellement par le Moniteur des travaux publics et du bâtiment et consultable sur le site Internet de l'Agence Qualité Construction (www.qualiteconstruction.com).